

Le 4 février 2019

ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE

L'assemblée régulière du conseil municipal de la Municipalité de Stanbridge East s'est tenue à l'Hôtel de Ville, 12, rue Maple, Stanbridge East, Québec, le lundi 4 février 2019 à 19h00.

PRÉSENCES

Monsieur le maire, Greg Vaughan, et les conseillers : Robert Deschamps, Robert Young, Barbara Bellingham, François Reid et Ron Stewart, tous formant quorum sous la présidence du maire.

Nicole Blinn, directrice générale est aussi présente.

ABSENCE

Le conseiller Jean Leboeuf

19-02-01

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller François Reid appuyé par le conseiller Ron Stewart, et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté, en ajoutant le sujet suivant :

2a)-Présentation Mona Beaulac, coordonnatrice de projets et de communications Musée Missisquoi – présentation demande au programme développement des communautés.

Le 22) appui financière demande de subvention programme développement des communautés- Commémorations communautaire Patrimoine Canadien – Société d'histoire Missisquoi-2020 est remis au 2b)

19-02-02

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE

Il est proposé par le conseiller Robert Deschamps, appuyé par la conseillère Barbara Bellingham, et résolu que le procès-verbal de la dernière assemblée régulière, tenue le 14 janvier 2019, soit adopté.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune

PRÉSENTATION- MONA BEULAC- SUBVENTION PROGRAMME DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS-COMMÉMORATIONS COMMUNAUTAIRE PATRIMOINE CANADA

19-02-03

CONFIRMATION DE SOUTIEN MUNICIPAL -DEMANDE DE SUBVENTION PATRIMOINE CANADA – MUSÉE MISSISQUOI

**Le conseiller François Reid déclare son intérêt personnel et se retire de la discussion de ce point.*

Il est proposé par le conseiller Robert Deschamps, appuyé par le conseiller Ron Stewart, et résolu :

- de contribuer un montant de \$2 000 (Budget 2020);

- de nommer la directrice générale, Nicole Blinn, représentante autorisée à remplir et signer le formulaire Partie E –confirmation du soutien du gouvernement municipal pour la municipalité de Stanbridge East.

ABSTENTION : Le conseiller François Reid

19-02-04

COMPTES À PAYER

Il est proposé par le conseiller Robert Deschamps, appuyé par le conseiller François Reid, et résolu que les comptes *extraordinaires et les comptes réguliers qui suivent soient payés :

SALAIRES PAYÉ EN FÉVRIER 2019

Total des salaires : \$ 8 137.63

CHÈQUE FOURNISSEUR N°

3411*	9166-2452 Québec Inc. (Nopac)	Cautionnement de soumission # 17-002 et #17-003	5 103.68
3412*	Alpha – Vico Inc.	Biblio - Pacte BM	380.57
3413*	Atelier et découpage Bourgea 2014 inc.	Charrue / garage	74.68
3414	Avizo Experts – conseils	Usine	1 886.74
3415	Axion		216.63
3416	Bell		552.27
3417*	Centre du Camion Cowansville	5 Academy / 2002 inter	639.22
3418	Dépanneur Stanbridge East	Fusibles	15.49
3419*	Échelles C.E. Thibault Inc.	S.I. / inspection échelles	103.48
3420	Ct Copieur	Contrat	157.91
3421	Hydro Québec		3 943.38
3422	Gestim Inc.	Inspecteur	1 177.35
3423*	Nicole L'Heureux	Remb. Dép. / Biblio	94.19
3424*	Denis Laroque enr.	Réparation de pompe garage	662.25
3425*	Lettrage Graphico –Tech	Calendrier des ordures	169.59
3426*	Mines Seleine	Safe-t-salt	1 758.53
3427*	MRC Brome-Missisquoi	1er versement Quote- Part	31 390.00
3428	9166-2452 Québec Inc. (Nopac)		8 266.14
3429*	Pièces D'Auto St-Jean Inc.	Charrue / S.I.	167.36
3430	Postes Canada	Calendrier ordures offre d'emploi	106.08
3431	Chauffage P. Gosselin Inc.		3 510.91
3432	Rabais Campus	Biblio	57.38
3433	Sani-Eco Inc.		383.91
3434*	Soudure Brault Inc.	Wing charrue F-550	1 245.97
3435*	Techno Feu Inc.	S.I. / porte complète (4)	4 279.83
3436	Telus		236.11
3437*	Uniformes Beaudin	Mathieu Piette	264.44
3438*	Ville de Cowansville	Quote-Part 2019	510.49
3439	Peter Beaucage	Déneigement / janvier	5 761.50
3440	Receveur Générale	Retenu fédérale	864.16

CHÈQUE FOURNISSEUR N°

3441*	Missisquoi Museum	Subvention rés. n°19-02-19	1 500.00
3442*	Avanté Women's Center	Don rés. n° 19-02-20	150.00
3443*	Steamatic St-Jean sur Richelieu	Sinistre- hôtel de ville XXE-18-1153-finale	34 288.58
3444*	MRC de Brome-Missisquoi	Dépôt / cours d'eau Merida-Verville rés. n°19-02-07	2 000.00

19-02-05

ADOPTION RÈGLEMENT N° 427 - TAUX POUR TAXE MUNICIPALES 2019

Avis de motion et présentation d'un projet de règlement ayant été donné à une assemblée antérieure, et après les délais nécessaires, il est proposé par le conseiller Robert Deschamps, appuyé par le conseiller Robert Young, et résolu d'adopter le Règlement N° 427 - Taux pour les comptes de taxes municipales 2019.

19-02-06

DÉROGATION MINEURE N° 19-003 –JAMES BOND-97, CHEMIN RICEBURG

CONSIDÉRANT la demande de dérogation mineure n° 19-003 déposée par James Bond pour autoriser un frontage double de 64,66m au lieu du 100m prescrit à l'article 36 du règlement de lotissement n° 400-2011;

CONSIDÉRANT QUE la LAU prévoit des dispositions pour permettre le lotissement sans respecter les normes minimales dans des cas très similaires à celui-ci (art.256.2);

CONSIDÉRANT QUE la LPTAA autorise le détachement des résidences et des terres agricoles et que ses dispositions prévalent sur la réglementation d'urbanisme;

CONSIDÉRANT QUE l'espace est déjà aménagé et le découpage projeté ne modifiera pas l'utilisation des espaces;

CONSIDÉRANT QUE le comité consultatif d'urbanisme a recommandé au conseil municipal que la demande de dérogation mineure n° 19-003 soit accordée;

CONSIDÉRANT QUE la parole a été donnée à toute personne désirant se faire entendre;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Ron Stewart, appuyé par le conseiller François Reid, et résolu:

- d'accepter la demande de dérogation mineure n° 19-003 et autoriser un frontage double de 64,66m, afin d'inclure tous les éléments accessoires à la résidence (remise, puits et installation septiques) dans le futur lot de 5000m².

19-02-07

DEMANDE DE TRAVAUX D'ENTRETIEN DU COURS D'EAU VERBALISÉ- MERIDA-VERVILLE

CONSIDÉRANT la demande de nettoyage du cours d'eau Merida-Verville déposée par monsieur Nassereddine Boumenna;

CONSIDÉRANT qu'une visite des lieux a confirmé que des travaux de nettoyage sont nécessaires sur une longueur d'environ 1 450 mètres pour assurer le libre écoulement des eaux;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Ron Stewart, appuyé par le conseiller Robert Young et résolu :

- Qu'une demande soit faite auprès de la M.R.C. de Brome-Missisquoi afin que des travaux de nettoyage soient effectués dans le cours d'eau Merida-Verville sur les lots 5 897 256, 5 897 252, 5 897 254, 5 897 257, 5 897 575, 5 897 990, 5 897 115 et 5 897 086 sur une longueur approximative de 1 450 mètres;
- Que la municipalité autorise le versement d'un dépôt remboursable au montant de 2 000\$ émis au nom de la MRC de Brome-Missisquoi;
- Que le coût des travaux encourus soit réparti selon la superficie contributive des terrains situés dans le bassin versant du cours d'eau Merida-Verville et à cet effet, que la municipalité demande à la M.R.C. de Brome-Missisquoi de produire un projet de répartition avec une marge de plus ou moins 10% d'erreur;

19-02-08

PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL

ATTENDU QUE le ministère des Transports a versé une compensation de 112 053\$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2018;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Ron Stewart, appuyé par le conseiller François Reid et résolu unanimement que la municipalité de Stanbridge East informe le Ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

19-02-09

APPEL D'OFFRES – SE@O – RÉFECTION FONDATION CHEMIN GAGE-F19 00027

Il est proposé par le conseiller Ron Stewart, appuyé par le conseiller François Reid, et résolu :

- de procéder avec l'appel d'offres pour la réfection de +-1300m, des fondations du chemin Gage, malgré que l'estimation, en date du 23 janvier 2019, dépasse le budget 2019 alloué;
- d'autoriser Nicole Blinn, directrice générale, à procéder à l'envoi des documents pour l'appel d'offres sur le SE@O pour les travaux de réfection du chemin Gage (dossier n°F19 00027). Date d'ouverture des soumissions à déterminer.

19-02-10 **APPEL D'OFFRES – SE@O – PAVAGE RUE MICHEL -F19 00040**

Il est proposé par le conseiller François Reid, appuyé par le conseiller Robert Young, et résolu d'autoriser Nicole Blinn, directrice générale, à procéder à l'envoi des documents pour l'appel d'offres sur le SE@O pour les travaux de pavage de +- 230m sur la rue Michel (dossier n°19 00040). Date d'ouverture des soumissions à déterminer.

19-02-11 **OFFRE DE SERVICE – LES ENTREPRISES MYRROY INC.**

Il est proposé par le conseiller François Reid, appuyé par le conseiller Robert Deschamps, et résolu d'accepter l'offre de service en date du 31 janvier 2019, faite par les Entreprises Myrroy Inc pour le balayage de nos rues pour l'année 2019 pour 119.00\$ / heure. Deux équipes/ Balai aspirateur de type « pure vacuum » (date prévu : 2^e semaine d'avril)

19-02-12 **ACHATS (8) FENÊTRES CASERNE ET OPÉRATEUR ELECTRIQUE POUR PORTE AU GARAGE MUNICIPAL**

Il est proposé par le conseiller Ron Stewart, appuyé par le conseiller Robert Deschamps, et résolu que la municipalité accepte la soumission (PCB15311) de Vitrierie Bédard & Fils inc.en date du 19 novembre 2018(prix confirmé valide) pour un montant de 10 203.26\$ + tx, (selon les termes et conditions contenus à l'offre de service en date du 19 novembre 2018) pour l'achat et l'installation de 8 fenêtres guillotine et 16 vitres thermos remplacement pour la porte du garage de la caserne et un opérateur électrique pour la porte du garage municipal.

19-02-13 **OFFRES DE SERVICE PROFESSIONNELS – PG SOLUTIONS**

Il est proposé par le conseiller François Reid, appuyé par le conseiller Robert Young, et résolu d'accepter l'offre de service professionnels de PG Solutions (019-68735-X8J3W3), (Dépôt du rôle d'évaluation , rénovation cadastrale et 2 mises à jour du rôle d'évaluation dans le logiciel PG) au montant de 1 500.00\$ plus les taxes, selon les termes et conditions contenus à l'offre de service en date du 18 janvier 2019.

19-02-14 **ACHAT BANQUE DE PHOTOS DE LA MUNICIPALITÉ- PHOTOGRAPHE KAREN SMITH**

Il est proposé par la conseillère Barbara Bellingham, appuyé par le conseiller Robert Young et résolu que ce conseil autorise l'achat d'une banque de 20 photographes de la municipalité de Stanbridge East, avec les droits de l'utilisation des images, de la photographe Karen Smith.

19-02-15 **EMBAUCHE CHAUFFEUR DE CHASSE-NEIGE TEMPORAIRE- MATHIEU PIETTE**

Il est proposé par le conseiller Ron Stewart, appuyé par la conseiller Robert Deschamps, et résolu d'embaucher monsieur Mathieu Piette comme chauffeur de chasse-neige poste temporaire remplacement d'un congé de maladie. Salaire, selon la rémunération en vigueur (Chauffeur réserve pour le chasse-neige) Garantie minimum 35hrs. par semaines, du 21 janvier au 30 mars 2019.

19-02-16 **ADOPTION POLITIQUE DE PRÉVENTION DU HARCÈLEMNT, DE L'INCIVILITÉ ET DE LA VIOLENCE AU TRAVAIL**

ATTENDU QUE toute personne a le droit d'évoluer dans un environnement de travail protégeant sa santé, sa sécurité et sa dignité;

ATTENDU QUE la *Loi sur les normes du travail* prévoit l'obligation pour tout employeur d'adopter et de rendre disponible une Politique de prévention du harcèlement, incluant un volet portant sur les conduites à caractère sexuel;

ATTENDU QUE la municipalité s'engage à adopter des comportements proactifs et préventifs relativement à toute situation s'apparentant à du harcèlement, de l'incivilité ou de la violence au travail, ainsi qu'à responsabiliser l'ensemble de l'organisation en ce sens;

ATTENDU QUE la municipalité entend mettre en place des mesures prévenant toute situation de harcèlement, d'incivilité ou de violence dans son milieu de travail;

ATTENDU QUE la municipalité ne tolère ni n'admet quelque forme de harcèlement, d'incivilité ou de violence dans son milieu de travail;

ATTENDU QU'IL appartient à chacun des membres de l'organisation municipale de promouvoir le maintien d'un milieu de travail exempt de harcèlement, d'incivilité ou de violence au travail;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Ron Stewart, appuyer par le conseiller François Reid et résolu que la municipalité adopte la Politique de prévention du harcèlement, de l'incivilité et de la violence au travail tel que rédigée et déposée.

19-02-17

AUTORISATION SIGNATAIRE PERMIT RÉGIE DES ALCOOLS, DES COURSES ET DES JEUX QUÉBEC

Il est proposé par le conseiller Robert Deschamps, appuyé par la conseillère Barbara Bellingham, et résolu d'autoriser, Natalie Ingalls, adjointe administrative, d'agir au nom de la municipalité de Stanbridge East comme signataire à la Régie des alcools des courses et des jeux pour la demande du permis d'alcool pour le 52^e pique-nique annuel des pompiers de Stanbridge East qui aura lieu le 30 juin 2019.

19-02-18

ATELIER SANTÉ POUR 60 + POPOTE DE LA RÉGION DE BEDFORD-SUBVENTION SOUTIEN AUX ACTIONS FAVORISANT LES SAINES HABITUDES DE VIE DU MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

CONSIDÉRANT QUE dans la démarche régionale concertée réalisée sur le territoire de Bedford et région, pour la mise à jour de la politique MADA 2019-2023 vise d'assurer aux aînés un milieu de vie de qualité;

CONSIDÉRANT QUE ce projet est en lien avec l'axe loisir, saines habitudes de vie et vie active du plan d'action concerté du territoire de Bedford et région MADA regroupant 8 municipalités;

CONSIDÉRANT QUE dans la démarche d'amélioration de la santé et du bien-être de la MRC Brome-Missisquoi, le pôle de Bedford a priorisé d'améliorer les services de proximité pour nos populations;

CONSIDÉRANT QUE ces ateliers santé incluent l'activité physique, la cuisine de mets santé et de l'information spécifique sur la nutrition et les activités physiques afin de favoriser le développement de saines habitudes de vie chez les aînés;

CONSIDÉRANT QUE ses ateliers seront offerts dans 6 municipalités et dont la nôtre pour l'accès aux aînés;

CONSIDÉRANT QUE l'on formera des bénévoles pour offrir le cours d'activité physique adapté aux aînés «Vie active» pour les municipalités accueillant le projet dans ses locaux afin d'assurer la poursuite de cet activité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Ron Stewart, appuyé par la conseillère Barbara Bellingham et résolu :

- Que ce conseil appui La popote de la région de Bedford pour sa demande d'aide financière pour ses ateliers santé présenté dans le cadre du programme soutien aux actions favorisant les saines habitudes de vie du Ministère de la santé et des services sociaux.
- Que ce conseil s'engage à offrir gracieusement la salle communautaire pour ces ateliers dont valeur d'une location est de 75\$ afin de minimiser le coût d'inscription aux aînés et de collaborer à la promotion de ce projet.

19-02-19

CAMPAGNE DE FINANCEMENT 2019- SOCIÉTÉ D'HISTOIRE MISSISQUOI

**Le conseiller François Reid déclare son intérêt personnel et se retire de la discussion de ce point.*

Il est proposé par le conseiller Robert Young, appuyé par le conseiller Ron Stewart, et résolu unanimement de contribuer un montant de \$1,500.00 au Musée Missisquoi pour leur campagne de financement 2019.

ABSTENTION : Le conseiller François Reid

19-02-20

CONTRIBUTION JOURNÉE INTERNATIONALE DES FEMMES

Il est proposé par le conseiller Ron Stewart, appuyé par le conseiller Robert Young, et résolu de contribuer un montant de 150\$ au Coalition des groupes de femmes de la Haute-Yamaska et de Brome-Missisquoi pour l'organisation de l'événement « *le respect, ça se manifeste!* » qui aura lieu le mardi 8 mars au Théâtre des Tournesols à Cowansville.

MUTUELLE DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC

La directrice générale soumet aux membres du conseil une correspondance en date 23 janvier 2019 de la Mutuelle des municipalités du Québec, concernant les ristournes 2018.

DÉPÔT- AVIS -SHAWN REALFFE-97, ROUTE 202

Avis reçu de Shawn Realffe, président, 9876138 Canada inc. dépôt d'une demande de licence à Santé Canada pour devenir un producteur autorisé en vertu de la réglementation sur le cannabis. L'entreprise opérera dans l'immeuble situé au 97, route 202, Stanbridge East. L'application demandera une licence pour cultiver et transformation standard du cannabis.

INVITATION JOURNÉE CITOYENNE SUR L'ÉCORESPONSABILITÉ

Invitation journée citoyenne consacrée à l'écoresponsabilité, à la salle communautaire de Notre-Dame-de Stanbridge le samedi 16 mars 2019. Inscription nécessaire.

RENCONTRE COMITÉ D'ANALYSE PACTE BROME-MISSISQUOI

Rencontre du comité d'analyse Pacte Brome-Missisquoi –pôle de Bedford, mercredi le 6 février 2019 à 19h00 salle du conseil hôtel de ville de Bedford.

19-02-21

MODALITÉS DE L'ENTENTE CANADA-QUÉBEC RELATIVE AU FONDS DE LA TAXE SUR L'ESSENCE POUR L'HORIZON 2019-2023

ATTENDU QUE le gouvernement fédéral a révisé les catégories de projets admissibles au Fonds de la taxe sur l'essence et exclu certains projets municipaux tels que les hôtels de ville, les casernes de pompiers, les garages municipaux et les entrepôts;

ATTENDU QUE l'ensemble de ces travaux étaient admissibles dans la première entente qui s'est terminée le 31 décembre 2018;

ATTENDU QUE cette décision ne reconnaît pas la compétence des gouvernements de proximité que sont les municipalités québécoises à planifier et décider les travaux de construction et d'amélioration des équipements de leur communauté;

ATTENDU QUE les municipalités sont les gouvernements les mieux placés pour prioriser les travaux de leur communauté;

ATTENDU QUE plusieurs projets de municipalités québécoises sont remis en question en raison de la décision du gouvernement fédéral;

ATTENDU QUE plusieurs municipalités du Québec qui ne sont pas dotées d'infrastructures tel un réseau d'aqueduc et d'égout ne pourront utiliser leur enveloppe réservée parce que les projets qu'elles avaient planifiés ne sont plus acceptés;

ATTENDU QU'IL y a lieu de demander au gouvernement fédéral de revenir sur sa décision et de réintroduire les bâtiments municipaux dans la liste des projets admissibles;

ATTENDU QU'IL y a lieu de demander au gouvernement fédéral d'ajouter des infrastructures importantes comme les ouvrages de rétention dans cette même liste;

ATTENDU QU'IL y a lieu de demander au gouvernement fédéral de rendre admissibles les dépenses liées aux travaux « en régie », c'est-à-dire le coût des employés municipaux assignés à un projet;

ATTENDU QUE le gouvernement du Québec est intervenu à plusieurs reprises pour demander au gouvernement fédéral de revoir sa position;

ATTENDU QUE le président de la Fédération québécoise des municipalités (FQM), M. Jacques Demers, est intervenu auprès du gouvernement fédéral, notamment par une lettre le 22 janvier 2019;

ATTENDU QUE la FQM a demandé à ses membres d'intervenir auprès du ministre fédéral de l'Infrastructure et des Collectivités, l'honorable François-Philippe Champagne, et du député fédéral de notre circonscription pour demander au gouvernement fédéral de revoir sa position;

En conséquence il est proposé par le conseiller Ron Stewart, appuyé par le conseiller Robert Deschamps et résolu :

- D'appuyer la Fédération québécoise des municipalités (FQM) dans sa démarche auprès du gouvernement fédéral pour lui demander de revoir sa position dans les catégories de projets admissibles au Fonds de la taxe sur l'essence afin d'inclure les bâtiments municipaux, les ouvrages de rétention et de rendre également admissibles le coût des employés municipaux assignés à un projet.
- De transmettre copie de cette résolution au ministre fédéral de l'Infrastructure et des Collectivités, l'honorable François-Philippe Champagne, à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation du Québec, M^{me} Andrée Laforest, au député fédéral de notre circonscription, Denis Paradis et au président de la Fédération québécoise des municipalités, M. Jacques Demers.
- De transmettre copie de cette résolution à la présidente de la Fédération canadienne des municipalités (FCM) et mairesse de Magog, M^{me} Vicky-May Hamm, pour appui.

19-02-22

**OFFRE DE SYMPATHIES -DÉCÈS DE MONSIEUR ALBERT SANTERRE-
MAIRE MUNICIPALITÉ DE SAINT-IGNACE DE STANBRIDGE EAST**

Il est proposé par le conseiller François Reid appuyé par le conseiller Ron Stewart et résolu que ce conseil offre ses sympathies et verse un montant de 100\$ à la Fondation de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont à sa mémoire.

19-02-23

**CONSTRUCTION MÛR INTÉRIEURE - AGRANDISSEMENT BUREAU
DES LOISIRS- CENTRE COMMUNAUTAIRE**

Malgré le fait que l'information/documentation utile n'a pas été communiquée aux membres du conseil, l'ensemble de ces derniers consent à l'ajout de ce sujet à l'ordre du jour et à sa prise en considération;

Le conseiller Robert Young avise le conseil que l'Association des loisirs souhaiteraient agrandir leur bureau au centre communautaire.

Il est proposé par le conseiller Ron Stewart appuyé par le conseiller Robert Young et résolu que ce conseil autorise la construction d'un mûr dans la cuisine du Centre communautaire. Il est convenu que l'Association des loisirs obtienne un permis de construction de l'inspecteur municipal. Les coûts des travaux seront assumés par l'Association des loisirs de Stanbridge East.

STATIONNEMENT LORS DES ÉVÈNEMENTS

Le conseiller Ron Stewart avise le conseil des problématiques de stationnements lors des tenues d'évènements au village.

LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h25.